

L'IMPARTIAL

FONDE EN 1898

Le seul Journal français de l'île du Prince Edouard.

HEBDOMADAIRE, 8 PAGES.
ABONNEMENT :

Un an.....\$1 00
Six mois..... 50
Trois mois..... 30
Les abonnements sont payables d'avance.

Annonces 10 cents la ligne, 1re insertion, 2 cents la ligne les insertions subséquentes.

Tous les communications doivent être adressées à

L'IMPARTIAL
TIGNISH, I. P. E.

L'IMPARTIAL

TIGNISH, Mai 16 1901

Le Subside a L'île du P. Edouard

Sur motion de l'hon. M. Fielding :

Qu'à dater du premier jour de juillet 1901, il sera payé à la province de l'île du Prince-Edouard, en sus de toutes sommes actuellement autorisées par la loi, une allocation annuelle de \$30,000 qui deviendra payable et sera soldée à la dite province semi-annuellement, les premiers jours de juillet et janvier de chaque année, à compter du dit premier jour de juillet 1901,—la dite allocation devant être payée et acceptée en complet règlement de toutes réclamations de la province contre la Puissance du Canada à raison de la prétendue non-exécution des clauses de l'Acte d'Union entre la Puissance du Canada et la dite province en ce qui concerne le maintien d'une communication à vapeur efficace entre l'île et la terre ferme.

Le ministre des finances a lu l'acte de l'entrée de cette province dans la Confédération. Il y est dit qu'une des conditions à cet arrangement est l'opération d'un système suffisant de steamers entre l'île et le réseau du chemin de fer du gouvernement sur la terre ferme.

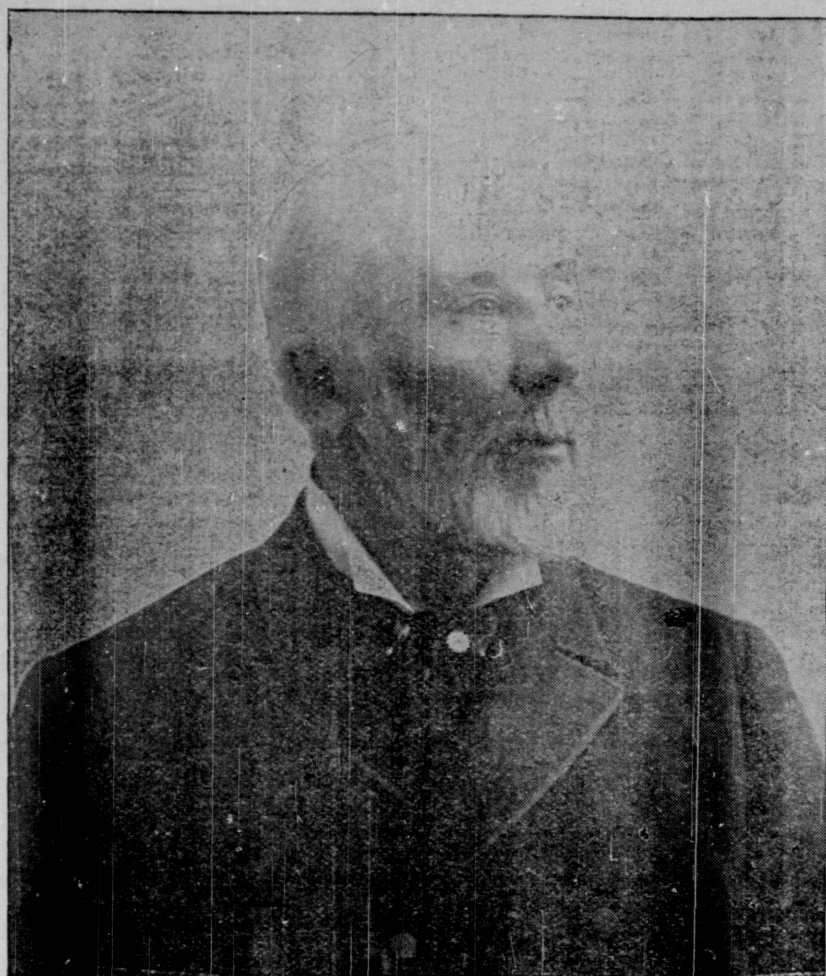
Cette condition n'a jamais été remplie. L'île a envoyé une délégation à la Reine et à même réclamé cinq millions pour cela. Il y avait d'abord un petit bateau qui fut remplacé par le Northern Light en 1877, lequel fit le service pendant onze ans. En 1890, le Stanley commença la traverse et en 1900 le Minto fut ajouté au Stanley. Tous ces steamers furent insuffisants.

M. Haggart comme le Dr. Sproule s'alarme. C'est une augmentation de subvention fédérale qu'on cherche à accorder sous une autre forme. Pour quinze ans de dommages au taux évalué par le gouvernement d'aujourd'hui à trente mille piastres par année, on donne un million tout rond. C'est trop fort. La seule place pour régler cette affaire, c'est devant le tribunal. C'est un mouvement concerté de diverses provinces pour faire augmenter leurs subventions. Si cela continue, la Confédération verra bientôt sa fin.

Sir Wilfrid insiste que cet octroi est exclusivement en compensation d'un service continu de navigation qui n'a jamais été donné.



ETES-VOUS SOURD??
Tous les cas de SURDITE ou d'OREILLE DURE se guérissent maintenant par notre nouvelle invention. Les sourds-nés de naissance seuls sont incurables. Les bourdonnements d'oreille cessent immédiatement. Décrivez votre cas. Examen et conseil gratuits. Vous pouvez vous guérir chez vous à un coût relativement bas. 596 La Salle Ave., Dr. Dalton's Aural Institute, Chicago, ILL.



FEU L'HON. GEORGE W. HOWLAN,
DÉCÉDÉ SAMEDI LE 11 MAI 1901.

Nous avons à enregistrer aujourd'hui la mort d'un des personnalités les plus distinguées de la province, dans la personne de l'honorable George William Howlan arrivée samedi, le 11 mai, à l'hôtel Davies, Charlottetown. Son service a été chanté mardi matin, à la cathédrale de St. Dunstan, par le Révérend Dr. Morrison. Immédiatement après la messe les restes mortels du défunt furent transportés par char spécial à Tignish pour y être déposés dans son lot de famille à côté de ceux de ses parents qui l'avaient précédé dans le cimetière de cette paroisse.

Les porteurs de la cathédrale à la gare de Charlottetown étaient : Le gouverneur McIntyre, le juge W. W. Sullivan, le juge Reddin, le juge Warburton, MM. Thomas Handrahan et John McEachern, le Dr. Conroy, médecin.

Mgr. McDonald, les Revs. Drs. Curran et Monaghan, le Rev. J. McLean de Summerside, les membres de la société B. I. S. et la fanfare de la Ligue de la Croix de Charlottetown ont accompagné le corps jusqu'à Tignish.

Le train spécial qui apportait les restes mortels du défunt arriva à Tignish à 1.30 p. m. Là, la levée du corps fut faite par le Rev. D. McDonald, curé de la paroisse, après quoi fut observé l'ordre suivant jusqu'à l'église :

- La Croix
- Les enfants du Chœur
- Les Chantres
- L'Officiant
- La Fanfare
- Les membres de la A. C. B. M. No. 281.
- Les membres de la B. I. S.
- Le cercueil
- Les porteurs de deuil
- La foule

A l'église qui avait été décorée en noir pour l'occasion, l'absoute fut faite par Mgr. l'Evêque assisté des Revs. Pères Chaisson et Gallant, comme diacre et sous-diacre. Le sermon de circonstance fut prononcé par le Rév. Dr. Monaghan.

A cet endroit, un grand nombre de personnes se sont trouvés désappointés, comme l'attente général était que l'allocution serait faite par M. l'abbé Burke, qui avait été désigné par feu l'hon. G. W. Howlan, lui-même quelques jours avant sa mort, comme devant être le prédicateur de l'occasion.

Parmi les membres du clergé on remarquait les Revs. A. E. Burke, Chaisson, Gallant, Monaghan, McLean, Curran, etc. Parmi les laïques, MM. Jno. McEachern, le Dr. Conroy, J. Newson, D. O'M. Reddin, J. A. Matheson, R. Hunt, Capt. Richard, Jas. Barclay, l'hon. B. Rogers, J. T. Weeks, B. D. McLellan et un grand nombre d'autres dont nous n'avons pu obtenir les noms.

Après l'absoute les restes mortels du regretté défunt furent transportés à leur dernière demeure, les porteurs étant :

MM. John Ready, James White, William Callaghan, R. B. Reid, Geo. Montgomery, Maximin Chaisson.

Il est rare qu'on ait été témoin d'un aussi grand concours de personnes en une semblable occasion. Des personnes de tous les points de la province étaient venues rendre un dernier témoignage d'estime à un citoyen dont le but principal pendant sa vie avait été de travailler à l'avancement de ses semblables et au bien général de son pays.

R. I. P.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

L'honorable G. W. Howlan naquit à Waterford, Ireland, le 19 mai, 1835. Étant venu dans l'île avec ses parents en 1839, il fit ses études à l'Académie de Charlottetown, après quoi il embrassa la vie commerciale et pendant longtemps fit des affaires à ses propres dépens. Il fut membre de la législature provinciale de 1862 à 1873, alors qu'il fut nommé collecteur des douanes à Charlottetown. Il se démit de cette charge en septembre et se présenta candidat dans le comté de Prince pour la chambre des Communes aux élections qui eurent lieu après que la province fut admise dans la Confédération. Battu par une faible majorité il fut appelé au Sénat le 18 octobre 1873 où il siégea jusqu'à ce qu'il fut nommé lieutenant-gouverneur de la province, le 24 février 1894. Il fit partie du gouvernement de l'île sous l'administration de l'hon. George Coles en 1866, et depuis son entrée dans le Cabinet jusqu'au 30 juin 1873 fut chef allié presque sans interruption. En 1869 il fut envoyé à Washington comme délégué concernant des affaires commerciales de grande importance pour la province. En 1873, il fit partie de la délégation qui alla à Ottawa pour négocier les termes d'union de l'île en confédération. Fut un des plus ardents avocats pour la construction de notre chemin de fer. Prit l'initiative dans le mouvement d'avoir un passage sous marin entre l'île et la Terre Ferme, et réussit à faire voter une somme suffisante à défrayer les dépenses pour sonder le détroit. En 1892 il fut envoyé par le gouvernement pour consulter l'ingénieur Sir Douglas Fox de Londres et en même temps pour obtenir l'opinion des Terrenoviens sur l'entrée de cette province en confédération. Fut pendant plusieurs années vice-consul de la Suède, du Danemark et de la Norvège. Occupa pendant longtemps la position de vice-président du "Dominion Board of Trade" et gouverneur du collège P. W. Fut ensuite vice-président de la Ligue de l'Empire Britannique. Il était conservateur en politique. Le 1er octobre 1866, épousa Mlle Olson, de St. Jean, N. B., décédée en avril 1876. En 1891, épousa Mlle Doran, de

Kingston, Ontario, qu'il laisse pour le pleurer.

L'hon. G. W. Howlan sortit de charge comme gouverneur de l'île du Prince Edouard, au mois de juin 1899.

Il se retira de cette position tout à la fois honorable et respectable après un règne glorieux qui fit honneur à lui-même et à la province.

Remaniement Ministeriel
EN PERSPECTIVE

Quoiqu'il ait été annoncé d'Ottawa que Sir Louis H. Davies devait recevoir la position de juge de la Cour Suprême du Canada, des nouvelles plus récentes de la Capitale annoncent qu'il n'en sera pas ainsi. Il paraît que Sir Wilfred Laurier garde l'hon. ministre de la marine et des pêcheries pour une position plus rémunératrice, au conseil privé en Angleterre. C'est l'hon. M. Mills, paraît-il, qui ira à la cour Suprême. On annonce aussi d'autres changements dans le personnel du ministère. Sir Richard Cartwright sortirait lui aussi du cabinet et remplacerait Sir Oliver Mowat qui se retirerait à cause de son âge avancé. M. Fitzpatrick remplacerait M. Mills donnant ainsi à la province de Québec, quatre ministres dans le cabinet. M. Sutherland serait fait ministre du commerce. Vient ensuite l'hon. M. Tarte que l'on fait partir tous les jours. Mais cette fois on assure que le ministre des Travaux-Publics s'en ira à Montréal après avoir fait le tour du monde. M. Tarte visiterait l'Orient, revenant par Londres, six mois après.

L'ÉCOLE DE CAMPAGNE

Depuis 1869, en Autriche, une loi oblige, où c'est possible, à la création des jardins autour des maisons d'écoles et le terrain doit être assez grand pour permettre à la fois la culture des fleurs et des légumes par les élèves eux-mêmes. En 1899, il y avait 18,000 de ces jardins en Autriche-Hongrie.

En Suède, un décret royal exige, depuis bientôt 30 ans, que chaque maison d'école ait son jardin grand de 70 à 150 verges carrées. En 1894, la Suède comptait 4,670 de ces jardins d'écoles.

En Belgique, où l'étude de la botanique, de l'horticulture et de l'agriculture est obligatoire dans le programme de l'enseignement primaire, une loi datant de 1873 exige que chaque maison d'école ait un jardin d'au moins 39½ verges carrées. Depuis 1892, le gouvernement belge exige que les institutrices soient compétentes à enseigner, théoriquement et pratiquement, la culture des végétaux. Toutes les écoles élémentaires de la Belgique ont aujourd'hui leur jardin et les petits Belges prennent un intérêt extrême à cultiver les fleurs et les légumes.

En France, depuis 1837, un statut ordonne qu'aucun plan de maison ne soit accepté à moins qu'il comporte un jardin.

Trade Mark Registered.



Design Copyrighted.

The Oxien Tablets and Oxien Pills are recognized to day as the leading nerve builders on the market.

No medicine has been placed before the public which has done so much good as the OXIENTABLETS and PILLS. Send 20 cents for Oxien Pills and 40 cents for Oxien Tablets to

NEIL McKINNON,

Summerside

and be convinced that Oxien Pills and Tablets are the Best medicine ever sold on the Island.

School & College BOOKS

Of all kinds

ALWAYS ON HAND
CHAS. J. MITCHELL

144 Queen St. Charlottetown
Opp. Prowse Bros. P. E. I.
Mail orders receive prompt attention.

Agents for the Perry Pictures

Waltham

Watches,

unexcelled for time keeping.

Wedding

and other RINGS, fine varieties styles and stones.

Spectacles,

and Eye glasses with lenses fitted to each eye separately by means of testing and with regard to style and comfort in wearing.

Silver Spoons,

Forks and an extensive stock of fancy and Table ware, suitable for presents.

E. W. TAYLOR,

Cameron Block,
Ch'Town, April 4th., 1901.

POUR VOS AMIS.

Nous avons plusieurs numéros de L'IMPARTIAL ILLUSTRÉ que nous expédions par la malle, à n'importe quelle adresse pour 12 centins le numéro.

Les familles qui ont des enfants ou autres parents et des amis aux Etats devraient leur envoyer un numéro illustré, où l'on trouve l'histoire des familles acadiennes et irlandaises de Tignish, ainsi qu'un grand nombre de magnifiques photographies d'hommes éminents tant de cette province que d'ailleurs.

Seulement 12 centins par la malle.

10 centins au bureau.

L'IMPARTIAL.
Tignish, I. P. E.

Nouvelles MARCHANDISES

DU PRINTEMPS.

J'ai reçu la plus grande partie de mon nouveau STOCK de printemps.

J'ai un assortiment qui réjouira tous les cœurs.

J'ai choisi des marchandises, tant au prix qu'à la qualité qui méritent d'être vues pour être appréciées.

Collets, Indiennes Flanelles, Etoffes a Robes, etc. etc.

J'importe mes marchandises pour les vendre. C'est pourquoi j'importe les meilleures et les vends au plus bas prix.

Pour argent comptant je garantis que je puis vendre mes marchandises à meilleur marché que n'importe qui.

Beau Stock d'Épicerie aussi.

J. F. Chaisson

Tignish, 1er mai 1901.